



Communiqué de presse

Berne, le 12 juin 2009

## **AI: les villes suisses plaident pour un financement solide**

**Les villes suisses soutiennent le relèvement du taux de la TVA en faveur de l'assurance invalidité, sur lequel le peuple se prononcera le 27 septembre prochain. Cette mesure permettra d'assainir les finances de l'AI de façon durable et contribuera à au bon fonctionnement de toutes les assurances sociales.**

Le comité de l'Union des villes suisses (UVS) a adopté son mot d'ordre à l'unanimité. Le relèvement transitoire de la TVA en faveur de l'assurance invalidité répond à une nécessité et permettra de rétablir la situation bancaire de l'AI pour lui redonner une meilleure base financière.

La solidité du financement de l'AI est si importante que l'UVS est prête à accepter le report du relèvement de la TVA en 2011. De plus, la crise économique actuelle pourrait favoriser l'acceptation de la hausse en votation si elle est repoussée d'une année.

Une assurance invalidité fiable et financée à long terme est primordiale aux yeux des villes. Dans tout le domaine des œuvres sociales, un report des charges d'un niveau étatique à un autre n'est pas admissible. Pour assumer leurs tâches, les œuvres sociales de la Confédération doivent être financées correctement.

Les communes et les villes suisses participent déjà pour une large part au financement de l'Etat social. Les communes financent ainsi environ 50% des prestations complémentaires, prestations versées aux rentiers AVS et AI avec de faibles revenus. Sans un financement supplémentaire fiable de l'AI, les villes et les communes risquent de devoir payer encore davantage, ce qui n'est pas tolérable. Un financement solide de l'AI passe donc par un «oui» dans les urnes le 27 septembre prochain!

### **L'Union des villes suisses**

Comptant 125 membres, l'Union des villes suisses (UVS) représente les intérêts et les revendications des villes et des communes urbaines de Suisse. L'UVS est la voix de la Suisse urbaine, une Suisse qui héberge trois quarts de la population et à qui l'on doit 84% des prestations économiques du pays.

### **Renseignements supplémentaires:**

Renate Amstutz, directrice de l'Union des villes suisses  
031 356 32 32